

Cour des petites créances de

N° de la demande

N° du bref/de l'exécution

Adresse

Numéro de téléphone

ENTRE

Créancier(s)/créancière(s)

et

Débiteur(s)/débitrice(s)

AU SHÉRIF/À L'HUISSIER DU/DE LA

(Nom du comté/de la région et de la cité/ville où est situé le bureau de l'exécution)

VOUS ÊTES PRIÉ(E) DE RENOUVELER le ☐ bref de saisie-exécution de biens meubles (formule 20C)☐ bref de saisie-exécution de biens-fonds (formule 20D)

délivré le _____ 20 _____ dans la présente instance et déposé à votre bureau, pour
une période de six ans à partir de la date d'expiration actuelle.

20

(Signature du créancier/de la créancière ou du/de la représentant(e))

(Nom, adresse, numéro de téléphone et adresse électronique du
créancier/de la créancière ou du/de la représentant(e))

REMARQUE : LE BREF DE SAISIE-EXÉCUTION DE BIENS-FONDS OU DE BIENS MEUBLES reste en
vigueur pendant six ans après la date de sa délivrance et, s'il est renouvelé, pendant six ans
après chaque date d'anniversaire.

Court forms are available in English and French at www.ontariocourtforms.on.ca.
Visit this site for information about accessible formats.